

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 30 mai 2017

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Sommets tenue le 30 mai 2017 à 19 heures au centre administratif de la Commission scolaire des Sommets.

PRÉSENCES

M. Jean-Philippe Bachand, président
M. Robert Bureau
M^{me} Annic Gingras
M. Jean-Claude Gosselin
M. Jérôme Guillot-Hurtubise
M. Réjean Lacroix, vice-président
M. Daniel Lavoie
M. Steve Pelletier
M^{me} Caroline Lacroix, commissaire parent au primaire
M^{me} Hélène Ménard, commissaire parent EHDAA
M^{me} Charlotte Paré, commissaire parent au secondaire

Et Édith Pelletier, directrice générale

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles
Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

ABSENCES

M^{me} Lisette Fréchette
M. Stéphane Lépine

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 H 5

Le président, Jean-Philippe Bachand, constate le quorum et ouvre la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CC-2017-54 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 MAI 2017

CC-2017-55 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 16 mai 2017 soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

La secrétaire générale, Lyne Beauchamp, fait le suivi des affaires découlant du procès-verbal.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

ABOLITION DE POSTE – EMPLOYÉ DE SOUTIEN

Le directeur du Service des ressources financières et matérielles présente la proposition d'abolition d'un poste régulier à temps complet de la catégorie du personnel de soutien ;

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Serge St-Laurent, détenteur du poste de peintre à temps complet (100 %), au Service des ressources matérielles ;

CONSIDÉRANT l'analyse en cours des besoins en matière de services à rendre ;

CC-2017-56 Il est proposé par Réjean Lacroix, commissaire :

QUE le conseil des commissaires adopte la résolution d'abolir le poste à temps complet (100 %) de peintre au Service des ressources matérielles au plan d'effectifs du personnel de soutien, en date d'aujourd'hui.

Puisque le plan d'effectifs du personnel de soutien de l'année scolaire 2017-2018 a été adopté le 16 mai 2017 (CC-2017-47), cette abolition sera reflétée sur le plan d'effectifs de l'année scolaire 2018-2019 lors de son adoption.

REJETÉE À LA MAJORITÉ, Robert Bureau, Annic Gingras, Jean-Claude Gosselin, Jérôme Guillot-Hurtubise, Caroline Lacroix, Daniel Lavoie, Hélène Ménard, Charlotte Paré et Steve Pelletier ont voté contre la proposition.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

BUDGET 2017-2018

Édith Pelletier, directrice générale, et Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles, présentent le projet préliminaire de revenus et dépenses pour l'année scolaire 2017-2018 selon les paramètres du MÉES, les recommandations du comité consultatif de gestion et l'utilisation des surplus autorisée par le MÉES.

ARRÉRAGES DE TAXE SCOLAIRE

CONSIDÉRANT que le Centre de conditionnement de la Bio-masse s'est placé sous la protection de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* ;

CONSIDÉRANT que cette entreprise doit 17 473 \$ en arrérages de taxe scolaire à la Commission scolaire des Sommets ;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Environnement a une créance de 534 000 \$ sur cette propriété ;

CONSIDÉRANT que les créances totales de l'entreprise excèdent la valeur de la propriété ;

CONSIDÉRANT que la mise en vente pour taxe par la Ville d'Asbestos n'a pas porté fruit ;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos souhaite vendre cette propriété à la Corporation de développement socio-économique d'Asbestos ;

CONSIDÉRANT que ce terrain pourrait être utilisé dans le cadre du projet de « Pôle de développement minier » ;

CONSIDÉRANT que le montant dû de 17 473 \$ pourrait être considéré comme un premier investissement dans le projet du « Pôle de développement minier » ;

CONSIDÉRANT que les chances de recouvrer le montant de 17 473 \$ sont quasi inexistantes ;

CC-2017-57 Il est proposé par Steve Pelletier, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires renonce au recouvrement de la somme de 17 473 \$* que doit le Centre de conditionnement de la Bio-masse et l'adjudicataire, la Corporation de développement socio-économique d'Asbestos inc. à la Commission scolaire des Sommets.

* En date du 26 mai 2017

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Le congrès de la FCSQ a lieu du 1^{er} au 3 juin prochain à Laval.

Une cérémonie d'adieu pour Monsieur Maxime Vachon aura lieu le dimanche 4 juin 2017 à 16 h 30 à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24 juin à Sherbrooke).

COMMUNICATION DES COMITÉS

Le colloque de la FCPQ a lieu le 3 juin 2017 à Québec.

La prochaine réunion du comité EHDAA aura lieu le 5 juin 2017.

COMMUNICATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale, Édith Pelletier, fait le point sur le dossier de la reprise de l'examen de français à l'école secondaire de la Ruche.

La secrétaire générale, Lyne Beauchamp, annonce la mise en ligne du nouveau site web au début du mois de juin 2017.

CLÔTURE DE LA SÉANCE À 21 H 53

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

CC-2017-58

Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président

La secrétaire générale